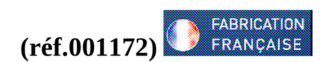


FICHE TECHNIQUE DE L'ANTI-MOUSSES Concentré / à diluer 50 m^2 ECOGENE

(réf.001172) 



L'***ANTI-MOUSSES 50 m^2 ECOGENE*** élimine radicalement les MOUSSES, LICHENS, ALGUES, CHAMPIGNONS, MOISISSURES et CRYPTOGRAMES sur les murs, toitures, terrasses, terrains de tennis, abords de piscines…
Compatible avec tous les supports : tuiles en terre cuite et béton, shingle, ardoise, brique, ciment, enduit, crépis, peinture, bois, pierre naturelle, marbre, plastique…etc. Son action rapide et LONGUE DUREE fait de l'***ANTI-MOUSSES 50 m^2 ECOGENE*** un traitement à la fois PREVENTIF et CURATIF.

Composition

Chlorure de didécyldiméthylammonium (N°CAS 7173-51-5) 2,5 g/Kg.
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl alkyl en C12-18 diméthyles, chlorures (N°CAS 68391-01-5) 95,20 g/Kg.

Produit biocide TP 10

Informations composants : www.ab7-industries.fr

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : liquide limpide, moussant.
- pH à 20°C : 7 - 8
- Masse volumique à 20°C : environ 1 g/cm^3

Mode d'emploi

Lorsque les mousses, lichens ou végétaux forment une couche épaisse, gratter et brosser le support avant d'appliquer le produit.
• l'équivalent d'un verre (soit environ 200 ml) d'Anti-mousses mélangé à 1 litre d'eau permet de traiter 10 m^2 : appliquer avec un pinceau, une brosse ou un balai brosse pour les petites surfaces.
• pour traiter 50 m2, mélanger 1 litre d'Anti-mousses à 5 litres d'eau : utiliser un arrosoir ou un pulvérisateur. Laisser agir sans rincer. Au bout de quelques jours après jaunissement total des mousses, éliminer les résidus en rinçant à grande eau (les mousses mortes se décrochent plus facilement). Pour les toitures ou les grandes surfaces, la pluie accomplira naturellement ce travail.

PRECAUTIONS D'UTILISATION

- Traiter par temps sec – Utiliser des gants – Nettoyage du matériel utilisé, à l'eau.
- NE PAS UTILISER SUR DES PELOUSES OU PLANTES D'ORNEMENT.



FICHE TECHNIQUE DE L'ANTI-MOUSSES Concentré / à diluer 50 m^2 ECOGENE



Conditionnement

Bidon plastique de 1 litre + bouchon sécurité enfant.

Consignes de sécurité

DANGER

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves - Très toxique pour les organismes aquatiques - Tenir hors de portée des enfants - Ne pas respirer les vapeurs - Se laver les mains soigneusement après manipulation -Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements
contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à Rincer - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON au 03 83 32 36 36 ou un médecin - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation - Garder sous clef – Eliminer l'emballage vide (rincé) et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera dans ce cas proscrit – Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau.

Fabriqué par : AB7 Industries
Chemin des Monges, BP 9, 31450 DEYME
Tél : 05 62 71 78 88
www.ab7-industries.fr
info@ab7-industries.fr